

Titre ADVF

Assistant De Vie aux Familles

Objectifs

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques permettant de s'insérer ensuite professionnellement dans les métiers de services aux personnes à domicile



Titre Professionnel de Niveau V, délivré par le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social

Enseignement pratique

- ✓ Techniques d'aide à la personne
- ✓ Techniques d'entretien des locaux
- ✓ Techniques d'entretien du linge
- ✓ Gestes de premier secours

Nos Moyens Pédagogiques

- ✓ Une équipe de formateurs à votre disposition pour vous proposer la formation la mieux adaptée à votre projet professionnel
- ✓ Des méthodes permettant d'établir votre parcours de formation individualisé
- ✓ Un centre de Documentations pour vous guider dans vos recherches documentaires individuelles et faciliter l'accès à l'information avec des moyens adaptés : *Revue – Documents Pédagogiques – Matériel Vidéo*
- ✓ Une salle informatique équipée d'un accès à Internet
- ✓ Un réseau de partenaires professionnels
- ✓ Salle de formations : 11/ Salle de réunions : 1/ Bureaux de réception individuels : 2

Enseignement théorique

- ✓ Matières générales
- ✓ Sciences appliquées
- ✓ Connaissances des différents publics
- ✓ Connaissances du monde professionnel
- ✓ Informatique



Titre ADVF

Assistant De Vie aux Familles

Les + de la formation

- ✓ Parcours individualisé selon le projet et les besoins
- ✓ Accompagnement personnalisé
- ✓ Immersion en entreprise
- ✓ Formation avec des professionnels du secteur
- ✓ Mise en situation réelle

Les débouchés

Assistante de vie aux familles
Aide à domicile
Auxiliaire de vie
Dame de compagnie
Garde à domicile



Durée - Lieu

800 heures en Alternance
=
5 mois dont 8 semaines en entreprise

Conditions d'accès

- ✓ Avoir 18 ans minimum durant l'année de formation
- ✓ Être mobile
- ✓ Avoir une bonne condition physique
- ✓ Maîtriser les savoirs de base
- ✓ Avoir des qualités relationnelles
- ✓ Satisfaire à l'entretien du recrutement

Financements

- ✓ Éligible au CPF
- ✓ Rémunération sous conditions
 - Demandeurs d'emploi : par le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, FSE, Pôle Emploi
 - Salariés: via votre OPCA (CPF, CIF, Contrat d'Avenir...)

Nous contacter pour les possibilités de financement

CFPPA du Morvan
Rue Pierre Mendès France
58120 Château-Chinon
03 86 79 49 30

cfppa.chateau-chinon@educagri.fr
<http://formavenir.pronde.net>

